

Réf : DCM/2016/n° 102/7.1/14.12/12

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	28

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2016

L'an deux mille seize,

Le QUATORZE DECEMBRE à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Gilles TRAUJLET à Pierre MAUMEJEAN, Nathalie THEODOSE à Ariane MOLLUNA, Christelle BERTINI à Véronique BONVICINI

Absent :

Amandine JACINTO

Secrétaire de séance : Claude LAURIE

OBJET:

**BUDGET PARKINGS 2016
DM 2**

Rapporteur : Jeanine Soleyrol

Il est proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits reprises ci-dessous

	DEPENSES de FONCTIONNEMENT	15 400 €		RECETTES de FONCTIONNEMENT	15 400 €
011	charges à caractère général	5 000 €	70	produits des services	15 400 €
6061	fournitures non stockables	5 000 €	7081	produits des services exploités	15 400 €
66	charges financières	10 400 €			
66111	intérêts	3 000 €			
6688	autres charges financières	7 400 €			
	DEPENSES d'INVESTISSEMENT	0 €		RECETTES d'INVESTISSEMENT	0 €
	DEPENSES NON AFFECTEES	1 000 €			
1641	emprunts en euros	1 000 €			
OP 15	CONTRÔLE ACCES	-1 000 €			
2031	Frais d'étude	-1 000 €			

Le conseil municipal est invité à délibérer

Envoyé en préfecture le 16/12/2016

Reçu en préfecture le 16/12/2016

Affiché le



ID : 030-213000037-20161214-DELIB2016102-DE

Le conseil municipal, après discussion et à l'unanimité :
- adopte la proposition

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 15-12-2016

- date d'affichage : 16-12-2016